

Séance du mardi 07 septembre 2021

Date de la convocation : 01/09/2021

Membres en exercice : 35

L'an deux mille vingt-et-un et le sept septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : 24

Votants : 31

Pour : 31

Abstention : 0

Contre : 0

Présents : Jean-Louis ALLE, Maxime ATGER, Franck BACHELARD, Didier BRUNEL, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Gisèle GERBAL, Francis GIBERT, Louis GIBERT, Jean-Luc GOAREGUER, Claire HELARY, André JAFFUEL, Jacqueline LIZZANA, José MARTINEZ, Jean-Paul MEYNIER, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Francis SAINT-LEGER, André THEROND, Julien TUFFERY, Didier VIGOUROUX

Représentés : Joseph BEAUFILS, Gilles PASCAL, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Patrice SAINT-LEGER, Murielle TEISSEDE, Cécile VIGNOBUOL

Excusés : Céline DELMAS, Didier MATHIEU, Patrice MONTEIL, Pierre-Emile SYLVAIN

Absents :

Secrétaire de séance : Didier BRUNEL

DE_2021_083 - Objet : PARTICIPATION AU PROJET "LACS DU MASSIF CENTRAL"

Le Président rappelle à l'Assemblée que le Massif central dispose d'un potentiel important en matière de tourisme lacustre par le nombre important de lacs répartis équitablement sur l'ensemble du territoire.

Il est proposé, dans le cadre de la mesure phare « tourisme durable », de lancer une démarche spécifique visant à accompagner les territoires de lacs dans la construction d'une stratégie intégrée, partagée avec l'ensemble des acteurs et des opérateurs, notamment touristiques, et plaçant le lac ou les lacs du territoire au cœur de sa dynamique de développement.

La stratégie visée devra intégrer l'ensemble des thématiques du développement touristique : offres touristiques, hébergement, mobilités, commerces, services,... en veillant à la préservation et à la mise en valeur des ressources locales (patrimoine, ressources et produits emblématiques, paysages...).

Le présent appel à candidatures vise essentiellement des crédits d'ingénierie (financement d'un ETP dédié en charge de l'élaboration de la stratégie visée et des dépenses inhérentes à sa mission) pour accompagner cette réflexion en amont sur une période d'une année, période qui, si nécessaire, et sous réserve de validation par le partenariat Massif central, pourra être reconduite pour une année supplémentaire.

Le président propose au conseil communautaire de candidater à l'appel à projet "Lacs du Massif Central" porté par le GAL Terres de Vie.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- Décide de participer, avec l'office de tourisme du territoire, à la mise en œuvre de la valorisation des lacs de Margeride et Cévennes (Villefort) avec l'élaboration d'un programme d'actions afin d'assurer le développement touristique durable du territoire.
- Affirme sa volonté de travailler durablement sur les enjeux et les problématiques liés à au développement du territoire.
- S'engage à co – concevoir, avec l'association Terres de Vie en Lozère et les autres partenaires, une démarche globale et partagée intégrant dynamique touristique et vie locale.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président,
Francis SAINT-LEGER

